

L'« autre » Shoah : du silence à l'affirmation de l'identité juive pendant l'Occupation en France. Le cas de Léon Werth

María Pilar Saiz-Cerreda

Universidad de Navarra

mpsai@unav.es

Resumen

El estudio del diario de guerra de Léon Werth, implica descubrir la identidad narrativa del autor en las circunstancias extremas de la Ocupación. El diario no solo será un espacio de refugio personal contra una muerte casi segura, sino el espacio en el que lucha contra la disolución de su yo. Gracias a la imbricación de acontecimientos, pensamientos y emociones, el autor descubre su identidad judía; una identidad que se completará al ser consciente de la función y misión que llegará a tener su escritura. En lucha contra el silencio, Werth comprende que es testigo superviviente y que su testimonio es una declaración bajo juramento que apela a la responsabilidad del lector.

Palabras clave: Diario de guerra. Identidad narrativa. Identidad judía. Holocausto. Ocupación. Testigo.

Abstract

Studying Léon Werth's war diary, means uncovering the author's narrative identity in such extreme circumstances as the Occupation. Not only will this diary become a personal refuge in the face of a certain death, but also the space in which he will fight against the dissolution of his own ego. Thanks to the imbrication of events, thoughts and emotions, Werth is able to discover his Jewish identity. Furthermore, because of his commitment to writing, that identity will be fully formed, being aware of both the function and the mission of that same writing. Fighting silence, Werth understands that he is a surviving witness and that his testimony is a declaration under oath that appeals to the reader's sense of responsibility.

Key words: War diary. Narrative identity. Jewish identity. Shoah. Occupation. Witness.

Fin juillet 1940, Léon Werth introduit la première annotation dans son journal de guerre :

Un bourg. Zone libre. Confins du Jura et de l'Ain. Trois semaines écoulées depuis que nous connaissons l'armistice.

C'est jour de marché. Peu de bêtes. Mais le souk est comme il est toujours par un beau jour d'été. Le soleil lèche les bâches des baraquements et transforme en « morceaux » somptueux les chemises, les robes de cotonnade et les orthopédiques bretelles. Je cherche le secret des événements. « Enfin... quoi... que s'est-il passé?... » Je m'adresse à un hobereau, propriétaire terrien. Il n'hésite pas : « Nous avons été vendus. » – « Par qui ? » – « Par qui ? Par les gouvernants, par Daladier... »

[...]

Seul, captif dans la maison de vacances.

[...]

Je me réfugie dans ma chambre, comme les bêtes des jardins zoologiques dans leur réduit.

[...]

Je me faisais à moi-même l'effet d'un voyageur qui, revenant de Chine après dix ans d'absence, s'apitoierait sur un mort oublié (Werth, 1992b: 39-41).

Et seulement quelques semaines avant, il laissait les réflexions suivantes lors de son exode en zone libre dans son récit sur cette aventure, *33 Jours* :

Je laisse la guerre derrière moi. Je n'y mets pas d'hypocrisie. Je me donne une permission de détente. Depuis septembre de l'autre année, j'ai tenté de ne pas mentir et de ne pas me mentir. J'ai accepté le rôle de Don Diègue. Et je crois qu'il n'y a plus de civilisation, pour des siècles, si le soldat, comme l'a dit le général Weygand, ne s'accroche pas au sol. Cette semaine même, j'ai tenté de définir cet accrochage, de me mettre dans la peau du soldat qui s'accroche. J'ai souffert de ce consentement à l'héroïsme. Cette souffrance seule m'a consolé et rassuré (Werth, 1992b: 12).

Souffrir, souffrir pendant la guerre et souffrir les conséquences de la guerre; endurer les souffrances provoquées par celle-ci: voici en peu de mots le résumé de ce qui deviendra la vie de Werth pendant quatre longues années. Lui, qui avait dit par la bouche de son alter ego, Clavel, que « la guerre, [...] est plus terrible par ce qui y manque que par ce qu'elle contient. La guerre, c'est la prison » (Werth, 1990: 365) qui vide le moi ; lui, qui avait déjà connu les horreurs de la première Guerre Mondiale en tant que soldat, sent revivre en lui toutes ces expériences et tous ces sentiments qu'il croyait définitivement rayés de son existence: l'oubli, la mort, la solitude et l'isolement, la captivité, la prison, la peur, l'absence et un long *et caetera*, ayant comme dénominateur commun le silence, un silence aussi bien intérieur qu'extérieur; un silence physique et moral; un silence au sens concret et au sens abstrait.

Seulement ainsi, à partir de ces conditions spatio-temporelles propres à l'Histoire –la seconde Guerre Mondiale, ou si l'on veut être plus exacts, l'Occupation du territoire français par les nazis– et à la métahistoire personnelle de Werth –sa vie pendant l'Occupation–, il s'adonne à une pratique d'écriture, le journal, un journal qu'il tiendra jusqu'à la Libération de Paris par les Alliés et qui sera publié en 1946 avec le titre *Déposition. Journal de guerre. 1940-1944*.

Peu enclin à l'écriture à la première personne et contrairement à ce qu'il avait fait après avoir fini la Grande Guerre, il va maintenant accorder une grande « attention à mon “moi” » (Werth, 1992b: 35). En effet, en 1919, il ne pourra rapporter son expérience en tant que soldat aux tranchées qu'avec la distance caractéristique de la troisième personne, donnant comme résultat le roman *Clavel soldat*, un récit incontournable, devenu un classique du genre et de l'époque si l'on s'en tient à l'opinion des critiques¹. Par contre, à partir de 1940, la première personne fait irruption dans l'œuvre littéraire de Werth. Ayant dépassé l'âge pour participer à la lutte active, la guerre viendra à lui et s'imposera à lui avec sa charge de silence destructeur préconisant l'oubli et la mort, de telle manière qu'il devra trouver une voie d'échappement lui assurant la survie : ce sera la voie ouverte par la parole écrite à travers la démarche diaristique à la première personne. Cette voie le conduira à la découverte de sa propre identité, une identité construite sur deux axes essentiels et existentiels sans lesquels sa vie n'aurait plus de sens: le pilier de son appartenance au peuple juif; autrement dit, le pilier de sa judéité; et dérivé du premier, le pilier de sa conscience récemment appréhendée de son être-témoin.

Dans cet article il sera question d'étudier le processus d'émergence de cette identité chez Werth, un processus qui n'aboutirait à rien sans la présence active d'un élément faisant partie des conditions spatio-temporelles dans lesquelles Werth va mener à bout son projet d'écriture du journal : le contexte d'isolement, de solitude, d'enfermement forcé, de persécution contre tous ceux qui étaient considérés suspects, d'incitation à la trahison et aux mouchardages ; bref, d'anéantissement, ce qui peut être envisagé comme un climat pré-camps d'extermination et qu'on a nommé en l'occurrence, « l'autre Shoah » car les Juifs étaient visés et d'une manière spéciale, les Juifs restés en territoire occupé. Ce n'est pas en vain qu'Antoine de Saint-Exupéry (1982: 344), dans son récit publié en 1943² *Lettre à un otage*, s'adressait à son ami juif

¹ Jean-Norton Cru (2006: 654), qui a étudié en profondeur les œuvres littéraires autour de la Première Guerre Mondiale, disait à propos de *Clavel Soldat* : « Comme *La percée*, *Clavel Soldat* est un roman dont l'action est rigoureusement conforme aux documents officiels en ce qui concerne les secteurs, les dates, les unités; il ne diffère d'un journal de campagne que par la fiction qui voile la personne de l'auteur. Par là, il s'oppose à la fantaisie qui règne dans les romans comme *Le feu*, *Clarté*, *Les croix de bois*, *L'appel du sol* ».

² La première partie de ce texte fut publiée en mars 1943 à Montréal. Le texte complet sera publié à Alger en février 1944. Pour ce travail on a utilisé le texte inclus dans *Écrits de guerre. 1939-1944*.

Léon Werth comme victime des occupants, parce qu'il subissait « l'écrasement dans la nuit » et vivait comme tant de Français, « dans les caves de l'oppression », dans l'antichambre de la mort. L'otage –ou ce qui revient au même, le Juif surtout, mais aussi par extension n'importe quel Français qui s'opposait au régime de Vichy et à l'Occupation– était la victime involontaire d'une idéologie totalitaire qui « considère les êtres humains individuels comme des instruments, des moyens en vue de la réalisation d'un projet politique, voire cosmique » (Todorov, 1994: 190). Tout ce qui empêche la réalisation de ce projet devra donc être transformé en un ingrédient de ce projet, tel que Todorov (1994: 191-192) l'explique. Dans ce sens, alors, continue cet auteur, l'être humain cesse d'être reconnu comme une « véritable personne » et sera soumis à une « série de techniques de dépersonnalisation » qui serviront à faire « oublier l'humanité de l'autre ». Comme Todorov le souligne, même si nous reconnaissons dans cette explication les buts des camps, ces techniques ne demeuraient pas seulement l'apanage des camps et pouvaient être appliquées dans d'autres situations, telles l'état d'occupation. Ainsi donc, ces techniques de « transformation des personnes en non-personnes » cherchaient à priver de parole aux victimes, à les dépouiller physiquement afin de « les rapprocher des bêtes », à les obliger à « vivre dans ses excréments » ; à ne pas les regarder en face ; à les soumettre à un « régime de sous-nutrition » ; à les priver aussi du nom qui sera remplacé par un numéro. On pourrait en dire autant de la publication du « Statut du Juif » et des lois antisémites promulguées en territoire occupé à partir de 1940, qui obligeaient les Juifs à déclarer « qu'ils sont juifs au regard de la loi » ; à mentionner « leur état civil, leur situation de famille, leur profession et l'état de leurs biens » (Werth, 1992b: 216) et à porter l'étoile jaune. Ils pourraient, de ce fait, subir toute sorte de vexations.

Si l'on tient compte que la Shoah est pour George Steiner (1992: 61), « la vengeance ultime contre ceux qui ont créé Dieu. C'est une tentative réussie d'établir l'enfer sur terre et d'abolir les valeurs de la transcendance du bien et du mal, conséquence inéluctable des théories de la mort de Dieu » ; et si l'on réfléchit aussi à la définition sur la Shoah rapportée par Élie Wiesel comme l'événement unique où

tout un peuple a été destiné à la mort et marqué par le bourreau. Pour la première fois, il ne s'agissait plus de punir, de persécuter ou de tuer quelqu'un ou quelques-uns pour avoir dit certaines choses, pour avoir cru en certaines choses, ou en avoir nié d'autres, avoir possédé certains biens, mais tout simplement pour avoir vécu un destin. Là, c'est l'existence qui devient un crime. Pour la première fois de l'histoire, le fait d'exister devenait un délit (Saint-Cheron, 2008: 21).

Alors on peut en conclure qu'il s'agisse des camps ou du territoire français occupé par les nazis, le fait d'être Juif impliquait une destinée à la mort. Toutes les mesures et les techniques contre les Juifs visaient la solution finale et donc, leur extermination. Par

conséquent, on peut parler de cette « autre Shoah » mise en marche pendant l'Occupation contre les Juifs restés en territoire français.

Nombreux sont les critiques et spécialistes à souligner que dans des conditions extrêmes où l'on risque la mort, beaucoup de personnes, et notamment les écrivains en tant que conscience lucide de la société de l'époque, s'engagent dans des projets d'écriture de journaux personnels. Espace de liberté et d'indépendance voire de résistance, refuge personnel contre l'anéantissement, la perte d'identité et la dissolution du moi, le journal s'avère le genre privilégié assurant l'unité dans la discontinuité et la fragmentation et permettant de « se recomposer une âme » (Werth, 1992a: 149). C'est aussi le genre qui affirme le triomphe de la parole écrite contre le silence et l'oubli avilissants; bref, le triomphe de la vie sur la mort.

En effet, pour Hélène Camarade (2007: 21), qui a mené à bout une étude sur l'écriture des journaux sous le Troisième Reich, cette pratique relève de l'impulsion des esprits résistants d'autant plus que

le totalitarisme national-socialiste a cherché à nier les individualités pour les fondre dans une masse uniforme et docile. Or le journal intime, qui est par excellence une forme d'écriture du moi, est réinventé par chaque auteur, offrant chaque fois le miroir d'une individualité. Instrument traditionnel d'une quête de soi, il permet à l'individu d'affirmer ou de construire une identité personnelle indépendamment des contraintes extérieures. Il peut devenir l'espace au sein duquel l'auteur exerce librement ses valeurs et son esprit critique et affirme son autonomie de pensée. [...]

Le journal est un genre ouvert au monde extérieur puisque le diariste, dans sa quête d'identité, cherche souvent à se situer par rapport à son environnement.

Renforçant ces idées, Bruno Curatolo et François Marcot (2011: 9) déterminent que s'il existe une prolifération de journaux pendant un moment historique critique comme celui de l'Occupation, cela est dû au fait que cette pratique d'écriture « permet de préserver son identité, d'affirmer, dans l'entre-soi, sa liberté de penser et de juger ». La démarche diaristique reste au demeurant, grâce à la force de la parole écrite « une forme de libération » (Delorme, 2007: 68) face à l'étouffement provoqué par l'oppression de la tyrannie extérieure en même temps qu'un espace d'affirmation identitaire personnelle à l'encontre d'un projet politique dépersonnalisant.

Bien certainement les raisons qui poussent Werth à tenir un journal de guerre ont trait à toutes celles qui viennent d'être exposées. Or, vu qu'un journal ne ressemble pas à un autre puisqu'il s'agit d'une forme d'écriture que chaque auteur réactualise ou réinvente, revenant aux explications de Camarade, il faudrait examiner plus en détail les conditions de l'acte d'écriture chez Werth, la mise en écriture de son journal ou l'autoreprésentation de l'auteur à travers l'énonciation à la première per-

sonne, aussi bien que son discours diaristique grâce à l'imbrication du fond et de la forme afin de découvrir les enjeux du processus de création de son journal qui conduiront à éclairer le but majeur de l'écriture de *Déposition*.

Déjà Gilles Heuré, dans son essai biographique sur Léon Werth, apporte quelques précisions à propos de ce journal qui sont pertinentes pour cette étude. Malgré la longueur de la citation il paraît opportun de la reproduire presque en entier à cause des éléments rapportés, étroitement liés aux contenus de cet article. D'après Heuré (2006: 287), on peut affirmer que « *Déposition* est plus qu'un journal intime ». Dans ce journal Werth

manifeste [...] une volonté bien arrimée de pas se laisser détruire. Ses carnets ne sont pas des accessoires littéraires; ce sont des papiers d'identité, un passeport pour la survie, une autorisation qu'il se délivre lui-même de continuer à circuler dans la lucidité, dans la liberté de pensée qui lui est interdite dehors.

Ce livre, car c'en est un, est écrit fébrilement au jour le jour sous la requête d'une exigence morale autant que politique. Werth écrit sans distance. Son immobilisation, sa retraite forcée l'obligent paradoxalement à accompagner le mouvement du monde. De tous les mondes. Celui, proche et voisin, de son village et de ses habitants, dont il pressent les souffrances, ou les hésitations; celui aussi de son pays, dominé par une idéologie fétide et les troupes allemandes. Tout, dans *Déposition*, participe des pulsations du dehors. Werth est un témoin à charge qui dépose tous les jours. Il est dans l'histoire, au contact des événements et des gens qui les vivent et les subissent. Il ne renonce pas pour autant à sa complicité naturelle, chaleureuse, spontanée avec ce que le monde continue à offrir de poésie. Les pensées s'y entre-dévorent, et Werth les note spontanément, parfois subrepticement, pour éviter que certaines d'entre elles ne deviennent une obsession (Heuré, 2006: 287-288).

Pour Werth (1992b: 35), en vérité, ces « papiers d'identité », ce « passeport pour la survie » ou ce sauf-conduit qui l'autorise « à circuler dans la lucidité » est fait d'un « Étrange pudding » composé de « notules et ruminations », de « rêves », c'est-à-dire, « du minuscule, de la matière à oubli, de minces sensations » auxquels, dans des conditions de vie normales, il n'aurait jamais fait attention, car « cette attention à mon "moi", elle me semble indécente ». Depuis 1940, par contre, comme les conditions de sa vie ont radicalement changé, il n'existe pour lui que le recours à la première personne.

Certes, quand les nazis envahissent Paris, il est contraint de quitter cette ville pour s'enfuir avec sa femme vers Saint-Amour, dans le Jura, où ils possèdent une maison de campagne. Une fois arrivé et profitant d'un peu de liberté pendant les pre-

miers temps, quand cette zone faisait encore partie de la France non occupée, il peut parfois se rendre à Bourg-en-Bresse ou à Lyon où son fils fait ses études. Cette période de relative liberté disparaît avec l'occupation totale du territoire français et ce qui est plus grave, avec l'application des mesures antijuives, surtout celle qui obligeait les Juifs à porter l'étoile jaune. Désormais, il sera pris par la peur, car étant juif et sentant que le danger le traque de toutes parts, il ne voit d'autre issue pour se tenir en vie que de rester toujours à la maison, immobile, caché, emprisonné chez lui et « réfugié malgré lui » (Azéma, 1992: 10). Il souffre alors de l'angoisse à cause des absences de sa femme, membre actif de la Résistance à Paris ; et il souffre surtout à cause des risques et périls qu'elle encourt sachant qu'elle doit passer la ligne de démarcation à plusieurs reprises pour le rejoindre.

Seul dans un milieu de plus en plus hostile, il commence à en ressentir les conséquences perverses. Dans ces conditions l'écriture se présente comme la possibilité réelle qui s'ouvre à ses yeux d'annuler les premiers effets négatifs produits par la solitude physique et morale qui est capable de réduire toute personne à l'état de bête ou aussi de chose. C'est ce qu'on peut constater quelques semaines après avoir commencé son journal. Le lecteur sent très bien l'affliction de Werth due à la solitude, puis les effets négatifs engendrés par cette dernière :

Je cherche je ne sais plus quoi. Je me vois passant d'une chambre à l'autre. Car je remplis seul l'espace. Rien ne me distrait de moi. La solitude a pour effet qu'on se voit bougeant et même qu'on s'écoute pensant. [...] Ainsi la solitude augmente d'abord le moi (Werth, 1992b: 94).

Et quelques jours plus tard, on ne peut plus parler de préoccupation mais vraiment de détresse : « Je ne veux plus cesser d'être un homme pour devenir un animal historique » (Werth, 1992b: 110), qui serait la manifestation évidente de ce processus de dépersonnalisation contre lequel il s'est mis en garde. De la même manière, il se révolte contre l'idée d'être réduit à l'état d'une chose vide, inerte: «À vivre sans contact avec le monde, à vivre emprisonné, avec soi-même sans diversion, le moi devient semblable à un appartement vide. La poussière s'y met et les bois moisissent» (Werth, 1992b: 641). Les images ne laissent pas de doute. Il lui faut se consacrer sans cesse à la tâche d'écrire, car c'est le seul moyen de pouvoir établir une communication, d'abord avec lui-même, et aussi par la force de l'énonciation à la première personne et du pacte, réaliser une communication différée avec autrui, comme un succédané d'une véritable conversation en tête-à-tête. Werth, sans aucun doute, suivant les explications de Michel Braud à propos des diaristes,

porte un autre appel, au-delà de cette première communication empêchée. Le diariste tient dans le retrait du journal la parole pleine qu'il n'a pu tenir aux proches en leur présence, qu'il ne peut plus tenir [...] il tient le discours de franchise qu'il n'a pas

pu tenir à l'ami, au collègue, au détracteur, il crie ce qu'il ne peut crier à la société. Le discours retenu apparaît [...] *en attente* d'un récepteur [...] (Braud, 2006 : 215).

Uniquement de cette façon il peut porter remède à la perte d'humanité qui semble s'aggraver au fur et à mesure que son isolement et sa solitude deviennent plus intenses. Si l'une des caractéristiques de la personne est sa dimension relationnelle, il faut qu'il se serve de tous les moyens possibles pour la garder, aussi illusoire soient-ils. Justement après une courte échappée qui lui a permis de rendre visite à un ami à Lyon, de retour à son retrait, il ressent d'une manière plus vive cette solitude qui menace sa personne : « Depuis trois mois, je vivais seul face à la guerre, pas même face à moi-même. Je commence à comprendre que la solitude dissout le "moi" » (Werth, 1992b: 138). Il est nécessaire donc de lutter contre cette dissolution et la démarche autobiographique réunit les conditions pour y réussir, car confronté à la perte progressive de son humanité, conséquence de vivre dans des conditions trop exceptionnelles et antinaturelles, il n'y a d'autre chemin s'il veut vraiment s'en sortir que de partir à la découverte de son moi, à la reconstruction de son être ou plutôt, il faudrait dire à la sauvegarde de son moi, à la défense de son être, des aspects ambitionnés par l'écriture propre au journal.

Quand on observe les caractéristiques propres à l'énonciation et au discours d'un journal, un premier aspect qui en ressort est donné par les limitations spatio-temporelles et par la forme de l'énonciation qui font que le type d'écriture du journal soit une écriture de l'instant, fragmentaire, discontinue, par à-coups, démontrant que l'on n'est qu'un

composé de vies et de rencontres multiples, un fourmillement avec ses tensions, ses aspirations contraires, une mémoire mouvante et sélective, un shaker ambulante qui tente d'amalgamer toutes ces influences pour en tirer les saveurs propres à son existence. Chaque être est un mille-feuille, autrement dit un livre composite (Le Bris & Rouaud, 2010: 8).

Ce qui revient à dire que dans chaque note du journal, le diariste montre des «je» différents, le «je» propre à l'instant précis. Pourtant la variété successive des «je» laisse voir une tendance à rejoindre le «moi» durable, « L'unicité du *continuum* » (Ricœur, 1985: 53) ; les « je » se réclament d'une unité, nonobstant sa précarité. C'est ainsi que le diariste pourra « intégrer dans l'unité d'une "ligne de vie" tout le désordre d'une existence originellement confuse et distendue » (Carron, 2002: 137).

Tout cela est rendu possible grâce à un aspect qui structure et conditionne l'écriture du journal, aussi bien que toutes les manifestations autobiographiques: le pacte autobiographique ou « contrat d'identité scellé par le nom propre » (Lejeune, 1996: 33). Il faut insister sur deux aspects qui viennent d'être annoncés, l'aspect de l'unité et l'aspect de l'identité: voici les enjeux de l'écriture du journal qu'il faut déve-

lopper si vraiment on veut arriver à saisir l'importance du journal de Werth et à découvrir les aspects identitaires les plus remarquables chez lui.

D'abord il convient de creuser davantage la notion du pacte pour pouvoir comprendre la question identitaire dominant l'écriture de cet auteur. On vient d'expliquer comment Werth, dans le but de lutter contre la déshumanisation de son contexte spatio-temporel qui entame sa propre dignité de personne, s'adonne à l'écriture comme forme de communication, soit avec lui-même, soit avec un destinataire réel, « privilégié », –en empruntant l'expression à Anne Cauquelin (2003: 52)– ou potentiel, l'allocutaire de l'avenir, le destinataire « ciblé », lui restituant par conséquent sa condition de personne. Ainsi, le 6 novembre 1940, il s'adresse à un de ses plus grands amis, Saint-Exupéry, par son nom familier : « Vous souvenez-vous, Tonio [...] ? » (Werth, 1992b: 82). Au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture du journal, on se rend compte de la quantité et de la fréquence des allusions directes à son ami : « Reverrons-nous ensemble, Tonio, l'auberge de Fleurville ? Y retrouverons-nous notre civilisation ? » (Werth, 1992b: 435). En même temps aussi, le destinataire de son journal adopte la forme d'un lecteur sans visage mais qui est constamment interpellé par Werth. Il suffit d'ouvrir les pages du journal et de se sentir concerné par les nombreuses questions qu'il pose ou qu'il se pose mais qui semblent exiger une réponse de la part du lecteur : « Serais-je devenu un bourgeois sénile, qui cède à toutes les pressions d'époque ? » (Werth, 1992b: 366). Et faisant référence aux détentions de deux lycéens, il demande comme s'il voulait exiger une réponse : « Quels avaient été leurs dénonciateurs ? Faut-il vraiment soupçonner ceux de leurs camarades, qui sont en relation avec le centre de propagande de la Révolution nationale ? » (Werth, 1992b: 208).

Le pacte, sans aucun doute, permet l'illusion d'une conversation puisque, d'après Lejeune (2005: 27), il « suppose une intention de communication ». Or la communication, en l'occurrence, implique communiquer quelque chose, raconter quelque chose. Si Werth a choisi une énonciation à la première personne sous la forme d'un journal, c'est parce qu'il veut raconter ou faire le récit de sa propre vie, car la personne a une structure narrative due au fait qu'elle est insérée dans des coordonnées d'espace et de temps ; et la vie se doit d'être racontée. Dans la terminologie de Lejeune (2005: 38), tous les hommes sont des « hommes-récits » et comme il ajoute après, « c'est pour cela qu'ils tiennent debout ». En se mettant par écrit, en se racontant, dans la discontinuité caractéristique de l'énonciation et du discours du journal, Werth même à son insu, laisse voir un travail de création de son « identité narrative », que Lejeune (2005: 75), suivant les arguments de Paul Ricœur, a défini comme « promesse minimale d'unité » et que le propre Ricœur (1990: 175) explique dans ces termes : « Le récit construit l'identité du personnage, qu'on peut appeler son identité narrative, en construisant celle de l'histoire racontée ». Werth, en effet, va construire son identité « à partir de cette situation confuse où se trouve une conscience lors-

qu'elle vient au monde dans le désordre de ses aspirations positives et négatives » (Gusdorf, 1991a: 337) et qui sont évidentes dans son journal.

Par surcroît, la réalité du pacte entraîne une autre caractéristique essentielle: celui-ci est surtout un «pacte de vérité», tel que Lejeune affirme, ou «pacte de sincérité»³ (Saiz Cerreda, 2007: 141), parce que l'auteur, en s'exposant par écrit, se propose de raconter la vérité, mais sa vérité à lui. Une vérité qui le concerne et qui concerne tout ce qui l'entoure. Une vérité qui doit passer « l'épreuve de sincérité » (Braud, 2006: 241), consistant d'après les théories de Lejeune, de la part de l'auteur, à la déclaration de son engagement à dire la vérité ou, en tout cas, de son engagement à « faire l'effort de la dire »⁴ (Saiz Cerreda, 2012: 53); de telle manière qu'il va « se dire, se dépeindre en toute honnêteté » (Carron, 2002: 141). C'est ce qu'il prétend quand il fait sa déclaration de principes : « j'ai tenté de ne pas mentir et ne pas me mentir » (Werth, 1992a: 12).

En fait, il résulte assez significatif que le propre titre choisi pour son journal soit *Déposition*, reléguant le nom de journal de guerre à une position secondaire. De toute évidence la dimension de la vérité est mise en valeur. Comme conséquence, tout ce qu'il va dire, exposer, raconter passera au crible de la vérité. Ce qui plus est, non seulement le discours en soi est accentué avec le titre, mais aussi et avec la même importance, le rôle de l'énonciateur du discours car il n'y aurait pas de discours sans quelqu'un qui l'assume. Or, dans le cas présent, il ne s'agit pas de n'importe quel type de discours, mais d'un discours impliquant une « Déclaration que fait sous la foi du serment la personne qui témoigne en justice » (Rey, 2005: 2280). Ainsi donc, Werth, depuis la première page de son journal, ou plutôt depuis la couverture de celui-ci, va adopter le rôle de témoin à charge car pour lui il n'est plus question de rapporter des événements sans autre motivation que celle de vouloir communiquer ou informer, mais de prouver et mettre en relief qu'il a été victime dans ces événements. Il ne rapporte pas simplement ce qu'il a vu, entendu ou vécu. Comme conséquence, il est en mesure de porter plainte afin qu'on puisse mettre en accusation ses bourreaux auprès d'un jury qui serait composé par tous les lecteurs de ce journal. Pourtant, et il faut bien tenir compte de cette remarque, ce rôle de témoin qui apparaît dès le début est par contre, le résultat d'une évolution dans la perception, construction ou quête identitaire de Werth lui-même. Cette évolution tire son origine, on l'a bien vu, de la situation de silence dérivée de la solitude physique et aussi morale, propres à sa condition existentielle du moment. Le silence agit donc, comme moteur de réflexion et comme moteur de sa quête identitaire.

Nonobstant parler du silence n'est pas une tâche aisée. Le silence peut avoir des manifestations très diverses dont l'étude servirait à élaborer des livres entiers. Les

³ Traduit en français par l'auteur de l'article.

⁴ Publié en espagnol. La traduction du français a été réalisée par l'auteur de l'entretien.

exemples suivants en sont la preuve évidente. Dans la deuxième partie de son livre d'entretiens à Wiesel, Saint-Cheron réalise des réflexions sur les grands thèmes parmi lesquels le silence occupe une place de préférence. Suivant ses explications le silence adopte des formes très riches et hétérogènes :

le silence qui advient après l'interprétation d'une musique; le silence de l'indicible; le silence de l'initié; le silence de la prière et celui chant; le silence des témoins qui savent que de toute façon leur témoignage ne peut pas être reçu et qu'il est in fine, inutile; il y a aussi le silence du résistant, de l'agent secret, qui préfère mourir que dévoiler les secrets qu'il détient: ce fut le silence de Jean Moulin et de tous ses frères assassinés dans les caves de Gestapo.

Le silence qui retient la vérité bien mieux que la parole, qui la contient comme dans le personnage du muet, silence de l'homme souffrant qui retient le souffle de la vérité, silence du juste qui ne participe pas au monde.

[...] Silence de l'homme blessé qui assume de ne pouvoir assumer [...]

Désir d'humanité. Silence de l'homme face au silence de Dieu [...] (Saint-Cheron, 2008: 141-142).

Et un auteur comme Saint-Exupéry (1982: 332) avec une large expérience dans ce domaine de la solitude et du silence exposait d'un ton poétique dans sa *Lettre à un otage* la variété et la différence existantes d'un type de silence à un autre insistant surtout dans l'idée qu'« un silence même n'y ressemble pas à l'autre silence » :

Il est un silence de la paix quand les tribus sont conciliées, quand le soir ramène sa fraîcheur et qu'il semble que l'on fasse halte, voiles repliées, dans un port tranquille. Il est un silence de midi quand le soleil suspend les pensées et les mouvements. Il est un faux silence, quand le vent du nord a fléchi et que l'apparition d'insectes, arrachés comme du pollen aux oasis de l'intérieur, annonce la tempête d'est porteuse de sable. Il est un silence de complot, quand on connaît, d'une tribu lointaine, qu'elle fermente. Il est un silence du mystère, quand se nouent entre les Arabes leurs indéchiffrables conciliabules. Il est un silence tendu quand le messager tarde à revenir. Un silence aigu quand, la nuit, on retient son souffle pour entendre. Un silence mélancolique, si l'on se souvient de qui l'on aime.

[...]

Et voici qu'aujourd'hui où la France, à la suite de l'occupation totale, est entrée en bloc dans le silence avec sa cargaison, comme un navire tous feux éteints dont on ignore s'il survit ou non aux périls de mer, le sort de chacun de ceux que j'aime me

tourmente plus gravement qu'une maladie installée en moi. Je me découvre menacé dans mon essence par leur fragilité (Saint-Exupéry, 1982: 332-334).

Malgré l'éventail de possibilités ouvertes par le silence, selon les réflexions de ces auteurs, il en existe des coïncidences importantes: l'un et l'autre font remarquer l'importance du silence de la France à cause de l'occupation, un silence qui est celui du témoin, celui du résistant, celui du français qui souffre et du français blessé, un silence réclamant un « désir d'humanité » qui doit passer par la redécouverte et préservation d'une identité personnelle. Cette identité ne peut pas être séparée de la perception de sa propre dignité personnelle. De toute évidence on constate dans ces références comme une double direction du silence. D'une part, un silence concernant la réception des événements, c'est-à-dire, un silence qui suivrait la direction, si l'on peut parler ainsi, de l'extérieur vers l'intérieur, de l'information apportée au peuple par les médias, surtout la radio et les journaux, aussi bien des collaborateurs ou nazis directement, que de la radio et des journaux des alliés, des résistants ou autres. C'est une information autour de la guerre et des thèmes rapportés à la guerre, dont la question juive est sans pareil à cause des conséquences qui s'en suivent. Et d'autre part, il y aurait un silence qui suivrait la direction opposée et qui partirait des propres Français. La portée de ce silence pourrait être mesurée en fonction du retentissement ou de l'écho que tous ces événements ont produit chez les Français et leurs réactions postérieures.

Arrivés à ce point et pour ce qui est du silence, ce silence à double direction, on ne peut pas omettre l'importante étude menée à bout en 2012 par Jean Azouvi, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*. Contrairement à la thèse soutenue au fil des années, selon laquelle le silence concernant l'extermination des Juifs s'est imposé en France (et ailleurs) au lendemain de la guerre et s'est maintenu pendant des décennies, bien avancé le XX^e siècle, Azouvi va montrer en toute lucidité et clairvoyance, avec toute la précision exigée par un thème d'une extrême gravité, par la rigueur des documents apportés, que cette théorie du silence n'est plus qu'un mythe. Se centrant sur la connaissance de l'extermination de la part des Français et la conscience du génocide et de la particularité de celui-ci, il prend comme point de départ la théorie existante pour la révoquer après. Selon cette théorie, il faut parler de trois phases quant à la conscience de l'extermination: la première correspondrait à ce qu'on a défini comme la phase du « traumatisme » et se caractériserait par les sentiments de solitude, d'incompréhension, voire de culpabilité chez les victimes des camps. Cette phase aurait duré jusqu'à la fin des années 40 environ. Cette théorie prétend qu'il y aurait eu après la guerre un oubli volontaire de la part des Français car à la narration des atrocités rapportée par les survivants on ne pouvait opposer que le silence afin de protéger la dignité des victimes et d'éviter leur souffrance si l'on continuait à en parler. Azouvi, en revanche, montre que c'est le temps de la publication

des récits de déportés et des témoignages des survivants. En même temps, l'univers concentrationnaire se fait connaître à travers la création artistique et cinématographique (les premiers romans et les premiers films). Pour Azouvi, cette volonté d'oubli n'est donc pas nette, en tout cas, cette volonté d'oubli n'est pas partagée par tous les Français, notamment par les intellectuels surtout chrétiens, qui dénoncent les atrocités commises contre les Juifs. À son avis, on ne peut plus parler d'un pacte de silence généralisé mais d'une grande variété de nuances et positions qui iraient de la dénégation de la solution finale et du projet de la solution finale jusqu'à la reconnaissance explicite, en passant par des positions intermédiaires.

La phase suivante serait celle du « refoulement » ou de l'occultation de la terrible réalité qui aurait duré jusqu'aux années 70. La dernière phase correspondrait à ce qu'on a appelé le « retour du refoulé ». Un retour qui devient obsédant, presque une névrose. Ce sont les années où l'on initie non seulement le processus de reconnaissance du génocide par l'État mais aussi la reconnaissance de l'implication du régime de Vichy lors de l'extermination. Cette implication avait été cachée jusqu'à cet instant. Azouvi, sans jamais nier l'existence de ces moments de traumatisme, de refoulement et de retour du refoulé, préfère présenter un autre schéma : « celui des cercles concentriques qui vont en s'élargissant et qui finissent par occuper tout l'espace. À condition de préciser que ce processus, loin d'être régulier et homogène, connaît des ruptures et des accélérations » (Azouvi, 2012: 15). Toutes les positions, points de vue et nuances seraient donc présents à l'intérieur de chacun de ces cercles.

Pour ce qui est de cette étude, on fera référence tout simplement à la réalité de ce qui se passait pendant l'occupation et l'immédiate après-guerre car *Déposition* est publié en 1946, à l'époque où les déportés et les victimes de l'antisémitisme et des lois anti-juives ont pris la parole et ont parlé de leur expérience. Dans le cas de Werth, on va analyser la prise de conscience de son identité juive dans un crescendo en fonction des nouvelles « extérieures » et des réflexions suscitées par tout ce qu'il voyait et entendait. Il faudra, en l'occurrence, suivre en parallèle les événements extérieurs et l'évolution de ses sentiments et de ses pensées. On mettra l'accent d'une manière spéciale sur tous les aspects concernant la question juive. Werth aura recours à plusieurs sources d'information. Bien évidemment il y aura d'abord les journaux et la radio dits officiels ; ensuite il y aura, la presse clandestine, et surtout Radio-Londres dont il était à l'écoute quand les circonstances le lui permettaient. Une dernière source d'information pour Werth vient des nouvelles, commentaires, opinions, rumeurs, etc., entendus à la buvette de la gare, au bourg, lors des conversations avec les paysans et, de temps à autre, des gens qui s'étaient engagés dans un réseau de résistance, tels sa femme, ou aussi au début, des nouvelles qui arrivaient de la zone non occupée. Avec toutes ces bribes d'informations venues de tous bords, dans la solitude de sa maison, et en voyant un monde qui s'effondre autour de lui, il est « cogné aux plus hauts problèmes » (Werth, 1992b: 35), dont celui de sa propre identité.

Déjà dans les premières pages de son journal, correspondant au début de l'occupation, Werth s'autoreprésente toujours en solitude et nous met sur la trace de ce que deviendra sa démarche autobiographique: la recherche de l'homme intérieur, qui n'est autre chose que la recherche de son «moi», le moi qui donne raison de son identité. Or la tâche identitaire n'est pas évidente et lui produit une inquiétude difficile à identifier car il faut se frayer un chemin dont on ne possède pas les points de repère :

[...] dans cette solitude, j'attends, j'attends je ne sais quoi, je ne sais qui au prochain détour du sentier.

De cette solitude, je passe à la solitude de ma chambre. Elle est d'une sorte plus feutrée, pleine d'embûches que me tend le passé.

Premier effet de la solitude: elle supprime tout besoin de ce que l'homme des villes nomme distraction. On la goûte, on en souffre ou on jette un appel muet à deux ou trois êtres. [...] On est seul avec soi-même, ni plus haut ni plus bas, au niveau de soi-même (Werth, 1992b: 72).

Comme conséquence,

J'ai tout loisir pour m'occuper de mon moi. Jamais je n'ai eu aussi complètement un moi à ma disposition. Je n'en abuse pas. Un moi, ce n'est pas grand-chose à soi tout seul. Et je me demande si mon moi est autre chose que mes pipes, mon briquet et la manie d'assembler des idées sur une guerre (Werth, 1992b: 56).

Ses doutes sont toujours présents, il ne sait pas très bien à quoi s'en tenir, comment faire face à cette situation et comment donner un sens à tout ce qui lui arrive. Mais la solution à ses doutes sur le chemin à suivre s'imposera à lui grâce aux réflexions portées à partir de l'assemblage de ses idées sur la guerre sous la forme d'une question : « Pourquoi ne pas me réfugier dans mon homme intérieur ? » (Werth, 1992b: 75) À son avis, cet homme intérieur est celui qui vit pour le dedans et non pour le dehors ; autrement dit, celui qui manifeste un « souci de mon âme européenne et de mon âme française » (Werth, 1992b: 75).

Dans ces premiers moments de l'occupation, il n'est pas d'indice concernant sa condition juive. Il est vrai qu'il fait des commentaires intéressants à propos du statut des Juifs que le régime de Vichy est en train de préparer. Mais ses commentaires sont réalisés à la troisième personne, comme indiquant que cette réalité ne l'affecte pas personnellement. Comparant la situation des juifs de France et de Pologne il arrive à ses conclusions :

Vichy prépare un statut des Juifs.

Le Juif de Pologne, du moins il se sentait juif. Les gens du quartier Nalewki à Varsovie ne se concevaient pas comme Polonais. Mais le Juif de France ne se sentait plus juif. Le plus juif de cœur ne l'était que par le souvenir de quelques traditions familiales (Werth, 1992b: 51).

Pour lui cette loi est inadmissible et ne s'accorde pas à la réalité française. En France, toujours d'après Werth, la condition juive reste au-dessous, n'a pas d'importance, à tel point qu'on ne peut pas parler de Juifs, mais de Français car « être Français, en effet, n'est pas seulement une question de passeport, de liens du sang, de lieu de naissance, mais aussi d'état d'esprit. En somme, est Français qui parle la langue et partage les valeurs de la culture française » (Steel, 1991: 35-36). Une définition à laquelle Werth s'identifie pleinement.

En fait, cette annulation de la condition juive par opposition à la prééminence de la condition française est une constante de l'époque, et nombreux sont les Juifs qui vont s'identifier avec cette position, si l'on s'en tient aux mots de Georges Wellers, cité par Azouvi. À son avis, il n'y a pas de doute : « Peu nombreux étaient ceux qui avaient la conscience claire d'être juifs. L'immense majorité se sentaient français, russes ou allemands, capitalistes ou prolétaires » (Azouvi, 2012: 39). Et cette attitude est d'autant plus habituelle que l'on est communiste, comme c'est le cas de Werth (1992b: 66): « Quand, pour la première fois, je vis, près de Montargis, un régiment allemand fouler le sol français, ce régiment insultait à la fois à mon sens national et à mon internationalisme ». En effet, comme le souligne Azouvi (2012: 22), rappelant un discours de Maurice Thorez, premier secrétaire du Parti communiste français, le mois d'août 1944, après la Libération de Paris⁵, où il citait les noms de 168 juifs Français morts au camp de Lublin, il existait « une consigne soviétique: il s'agissait de gommer systématiquement l'identité juive des victimes pour n'insister que sur le combat antifasciste ».

Werth, pendant toute l'Occupation, va essayer de rester fidèle « à la terre de France, à sa langue, à son peuple, à ses paysages, c'est-à-dire à une spécificité française » (Steel, 1999: 75) bien que l'évolution des événements et de la situation politique et sociale ne lui donne pas beaucoup de raisons d'espérer en un avenir positif pour la France :

La France est en tronçons : France occupée, France du maréchal, France des paysans, France des ouvriers, France des bourgeois, France de droite et France de gauche [...] France travailleuse, savante et pensante, France des cartes postales du

⁵ Voici les phrases les plus significatives de ce discours : « Français, Françaises, vous avez entendu les cent soixante-huit noms. Noms qui sentent le vieux terroir français. Noms de Bretons et d'Alsaciens, noms de Flamands et de Corses, noms de Normands et de Provençaux. Noms de Français » (Azouvi, 2012: 22).

maréchal, tous ces tronçons de France se rassembleront-ils ?
(Werth, 1992b: 150).

La faille au sein de la société est sans conteste et partout se répand une ambiance de guerre civile : « Nous avons la Terreur et la guerre civile » (Werth, 1992b: 599). C'est la guerre à l'intérieur de la guerre. Werth, pacifiste convaincu, qui s'était engagé comme combattant en 1914 pour faire « la guerre à la guerre » (Werth, 2006: 87) commence à sentir le poids des événements. Il ne peut pas rester indifférent à la réalité qui l'entoure et même si les tentations de rester à l'écart de cette situation, de vivre comme si de rien n'était, sans complications, se rendent présentes à son esprit, il se pose des questions sur le rôle à jouer dans ces circonstances :

J'ai vécu assez pour que mon passé me soit un roman-fleuve. Et mon présent, pourquoi tenter autre chose que le protéger, m'isoler avec ceux que j'ai choisis, me refuser aux grandes conflagrations et ne contempler qu'en curieux ces conflits de forces immenses, que meuvent des pensées puérides? [...] Se refuser, tout est là. Tout est-il là ? (Werth, 1992b: 130).

Évidemment non. Ce qui plus est, avec l'évolution de la guerre et du régime de Vichy, la vie de Werth s'éloigne de toute idée de tranquillité. Les horreurs et atrocités de la guerre, la violence, la mort, les injustices sont désormais à l'ordre du jour et font partie de la vie quotidienne des gens. Et Werth en souffre personnellement chaque jour davantage, d'une manière spéciale, avec les injustices contre les juifs qui semblent devenir la cible du régime de Vichy. Lui aussi, en tant que Juif, il deviendra une victime de plus.

Jusqu'alors pour Werth il n'était question que de son identité française, de sa condition de Français. Son esprit français, l'esprit de la liberté, ne peut pas consentir aux outrages et violations gratuites et systématiques de la dignité de toutes les personnes qui n'appuient pas le régime ou qui appartiennent à la race juive. Dans son journal, on peut constater, comment

Sa judéité n'a jamais semblé devoir peser, d'une façon ou d'une autre, sur sa façon de considérer les hommes, les événements ou la vie en général. Mais depuis les décrets pris par Vichy, Léon Werth prend conscience, sinon de ce qu'il est, du moins de ce qu'on dit qu'il est (Heuré, 2006: 257):

Juif. C'est pourquoi il s'exprime de la façon suivante:

Je vais à Lons pour y déclarer qu'aux termes de la loi du 2 juin 1941, je suis juif. Je me sens humilié, c'est la première fois que la société m'humilie. [...] Ainsi le maréchal et M. Xavier Vallat me contraignent à me réclamer d'une patrie juive, à laquelle je ne me sentais pas lié. [...] Mais si un étranger prétend m'humilier à travers cette patrie, je suis blessé et je ne sais plus

si c'est cette patrie ou moi-même que je dois défendre. Mais la plus simple dignité m'oblige à m'identifier avec elle (Werth, 1992b: 225).

Cette prise de conscience constitue un moment qui fait date dans sa quête identitaire. Comme Michel Lafitte (2011) l'a très bien fait remarquer dans son article « Étude comparative de journaux intimes de Juifs sous l'Occupation », bien des juifs commencent à découvrir leur judéité à partir de la mise en œuvre des mesures anti-juives. Ou comme Gabriel Marcel faisait dire à Pauline Bernauer, Juive assimilée et déjudaïsée, protagoniste de sa pièce de théâtre, *Le Signe de la Croix*, « plus on nous persécutera, plus nous serons tenus de le sentir et de l'affirmer » (Azouvi, 2012: 28). Werth, en effet, commence à se découvrir Juif et à sentir la fierté de ce sentiment nouveau-né. La répétition du mot « juif » et l'intensité qu'il veut imprimer à son expression grâce à l'utilisation du point d'exclamation, en est la preuve évidente dans cette note : « Quelle lâcheté serait de délibérer sur le point de savoir si je me sens ou je ne me sens pas juif ! Si vous insultez en moi le nom de juif, je suis juif, éperdument juif, juif jusqu'à la racine des cheveux, juif jusqu'aux tripes » (Werth, 1992b: 226).

Dans ce crescendo identitaire, Werth découvre en plus, que le fait d'être Juif comprend des conséquences négatives pour sa personne, non seulement parce qu'il existe le risque toujours présent d'être arrêté ou de la mort qui est à l'affût, mais aussi parce que cette identité est inséparablement liée à des sentiments d'humiliation, de crainte, de peur et de terreur ; des sentiments qui laissent voir une âme en détresse suivant le cours des événements. Cela veut dire par conséquent que, dans son journal, « d'une part, il se perçoit comme en sursis d'une mort continuellement possible ; d'autre part, il affirme néanmoins ici et maintenant son existence et son identité, contre cette néantisation » (Braud, 2006: 137) ; et ceci par l'apparition de ces nouveaux sentiments jusqu'alors étrangers chez lui. Ainsi, lorsque l'atmosphère en France occupée s'est dégradée à cause des mouchardages et dénonciations des villageois contre n'importe qui soupçonné de collaboration avec la résistance, d'être juif ou d'avoir des rapports avec les juifs, il se pose cette question inquiétante qui traduit toute son angoisse et sa peur : « Quand serai-je dénoncé ou signalé ? » (Werth, 1992b: 509)⁶. Et il a lieu de penser de la sorte. Sachant qu'il est le point de mire de la police collaborationniste de Vichy, il s'attend au pire et se prépare pour la fatalité. En fait, il arrive à grand-peine à s'enfuir avec des papiers compromettants que sa femme, Suzanne, membre actif d'un réseau de résistance, lui a passés, quand la police arrive à

⁶ Sa peur est compréhensible si l'on tient compte de ce qu'Heuré (2006: 258) explique : « En 1940, il ne semble pas être parmi les cibles intellectuelles prioritairement visées. Léon Werth ne figure pas sur les listes Bernhardt et Otto de 1940, recensant les livres "retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes". La raison en est probablement qu'il n'a pas publié depuis plusieurs années. En revanche, il figure bien sur la liste des "Jüdische Autoren in französischer Sprache" (écrivains juifs de langue française)».

son appartement. Les phrases, courtes et incisives, où l'action et les sentiments vont de pair, mettent en relief la cruelle réalité :

Huit heures du matin. Coup de sonnette. « Qui est là ?... – Renseignements... – Mais qui ?... – Préfecture de police... »

Suzanne parle derrière la porte et, il va de soi, n'a pas ouvert. [...] Elle me tend son sac à main, quelques papiers. Je passe sur le balcon. (Nous habitons le premier étage). Je passe sur le toit de zinc d'un petit hangar, je descends par un montant métallique dans la cour du Patronage. Solitude de la cour. Il y a les cabinets. J'hésite, mais cela ne me plaît pas de m'abriter dans les cabinets. Je préfère le hangar. [...]

Seul dans la cour. Depuis des jours, je ne me suis pas senti si léger, si aéré. Je suis délivré de la menace vague du poids devant l'orage qui, depuis des jours, pèse sur moi. D'un mot, je me sens soulagé. Ce qui arrivera arrivera. Je me soumetts à la fatalité. Je ne prépare aucune réponse à l'événement. C'est l'événement qui répondra. La réponse de l'événement sera immédiate, elle viendra toute seule.

Dix minutes environ. Un « hou... hou » de Suzanne. Sa tête apparaît à la fenêtre. Elle me fait un signe. Je grimpe par le montant du hangar, je fais un rétablissement. [...] grimpage, comme à la corde lisse, rétablissement sur le toit de zinc. Je passe du toit de zinc au balcon. Je m'aperçois que j'ai toujours ma pipe à la bouche (Werth, 1992b: 630).

De la même manière, les nouvelles qui lui arrivent sur les mesures adoptées contre ces ennemis du régime consistant en des représailles d'une extrême violence: des tortures, des fusillades et des exécutions de plus en plus fréquentes et nombreuses, le bouleversent et l'abattent. Le 20 décembre 1943 il rapporte dans son journal le récit d'une dame du bourg sur l'acharnement des nazis. Les commentaires sont de trop :

Ils étaient onze jeunes gens, qui se cachaient pour ne pas aller en Allemagne. Ils s'étaient réunis dans une ferme. Les Allemands sont venus. Ils n'ont pas eu de peine à les trouver: ils avaient été dénoncés. Les Allemands étaient cinq, avec des fusils. Ils ont frappé les jeunes gens. L'un d'eux, qui portait des lunettes, des morceaux de verre se sont piqués dans ses yeux. C'était un ami de son fils. Puis les Allemands les ont frappés à coups de crosse, leur ont cassé des bras, des jambes, les ont jeté par terre, leur ont donné des coups de pied et ils les ont tué à bout portant (Werth, 1992b: 550-551).

Qu'il regarde ici (la France) ou ailleurs (le reste de l'Europe en guerre), partout les images de mort se succèdent. Cette fois-ci, la source de l'information vient de l'étranger, de Radio-Londres. Malgré la bonne intention du chroniqueur pour adoucir la terrible réalité de l'exécution des otages, voulant exalter l'héroïsme de deux adolescents, par des images proches de l'idéalisme romantique, Werth fixe son regard sur l'événement nu et terrible. Un chiffre et le verbe être y suffisent :

La Radio anglaise évoquait hier les otages fusillés, il y a un an, à Nantes. Est-il vrai que des jeunes gens de moins de dix-sept ans aient été fusillés? Est-il vrai que l'un des otages ait dit à un adolescent comme lui condamné : « Reste avec moi... Nous mourrons ensemble... on ne souffre pas... C'est facile de mourir ». Est-il vrai qu'il lui ait mis une main sur les yeux pour lui cacher les mitrailleuses ? L'imagination d'un chroniqueur n'a-t-elle pas transposé en sublime historique un silence glacé rempli de bruits de pas, de bruits mécaniques et de commandements militaires ? Je ne sais. Mais je sais que cinquante otages ont été fusillés (Werth, 1992b: 367).

Aussi les nouvelles arrivées de l'Europe ne lui laissent-elles aucun espoir: la mort s'empare de toute la réalité. Le mal a acquis des dimensions si disproportionnées qu'il se donne de la peine pour assimiler que ces actions meurtrières soient l'affaire de personnes, d'êtres humains. Tout ce qu'il entend dépasse les limites de l'humain, en l'occurrence, les représailles des nazis :

La radio me jette au visage la réalité brute du jour. À Belgrado, pour deux officiers allemands tués, quatre cents otages ont été fusillés. À Varsovie, les Juifs, parqués dans le quartier Nalewki sont tués à coups de canons. J'éprouve plus de stupeur que d'indignation. Un acte ne provoque l'indignation que s'il garde quelque proportion humaine. Je raisonne sur la cruauté de l'Allemand, sur son goût de l'atrocité (Werth, 1992b: 476-477).

Précisément, d'après Christophe Kantcheff (1995: 17), « Pour Léon Werth, l'acte le plus inhumain est encore un acte humain. Voilà une des raisons de son extraordinaire lucidité sur les hommes et les événements ». Voilà une des raisons de sa souffrance. Pour Werth le monde est entré dans une « nuit historique » (Werth, 1992b: 228). Et il en souffre à tel point qu'il ne peut que s'exclamer : « Quoi qu'il en soit, meurtres et transferts, on me donne à absorber une somme de souffrance trop forte. [...] La somme de souffrances qu'on me donne à résorber est trop forte. [...] je ne sens plus que mes souffrances propres » (Werth, 1992b: 547-548). C'est la souffrance qui l'emporte sur tous les autres sentiments qu'il puisse éprouver.

« La cruauté, le sadisme allemand, le sadisme organisé. Torture pour faire parler, torture pour faire souffrir. Meurtres en masses » (Werth, 1992b: 551) : elles ne sont que quelques formes adoptées par la réalité de la mort. Une réalité qui s'est encore faite jour seulement quelques années après avoir fini la Grande Guerre. À cette époque-là, conscient de la terrible épreuve et des souffrances endurées par les soldats, Werth (1990: 151-152) faisait exclamer à son *alter ego* dans la fiction :

Il faut te faire toi-même un serment: ne pas oublier. Prends des repères dans l'horreur. Tel cadavre, tel blessé, telle pensée, telle pensée sous l'oubli, telle pensée avant l'attaque. Retiens ces repères. Écris sur un calepin: J'ai vu ce cadavre. Je me fiche des systèmes... Sous tel bombardement, avant telle attaque, sans qu'il y ait en moi lâcheté physique, j'écris ceci pour m'en souvenir quoi qu'il advienne, quoi que je puisse penser ou dire ensuite, par oubli, par mollesse ou lâcheté [...] Oui, on oublie le bombardement de la veille... comme on oublie tout. Nos souvenirs deviennent bien vite de molles notions que modèlent bien vite la convention universelle, les convenances de l'époque et les idées des autres. Prends garde....

Maintenant, s'il veut être fidèle à lui-même, il lui faut tout retenir car « le pire serait d'oublier » (Werth, 1992b: 552). De toute évidence, il ne peut pas oublier ce qu'il voit chaque jour. Il ne lui reste qu'à trouver les moyens pour ne pas consentir à l'oubli. Ses doutes sont grands et il ne cesse de se poser des questions là-dessus : « Comment faire pour qu'on ne l'oublie pas ? » (Werth, 1992b: 722). Alors, il commence à avoir une conscience plus claire de la tâche qui lui reste à faire : écrire. Il est vrai que depuis le début de l'occupation il s'était adonné à cette entreprise. Dorénavant c'est la perspective depuis laquelle il va écrire qui va changer car il va s' « engager dans l'événement » (Werth, 1992b: 384) par l'écriture. L'engagement implique une responsabilité et intentionnalité ou plutôt un but de la part de l'auteur-narrateur-protagoniste (direct ou indirect): écrire pour ne pas oublier. C'est un engagement qui « appartient au destin tragique de la vérité » (Ricœur, 1972: 43). Comme Werth s'est engagé à ne pas oublier et que pour y réussir il se sert de l'écriture à la première personne, il prend sur soi la charge du témoin. Alors l'action résultante de l'écriture du témoin Werth atteindra une nouvelle dimension, la dimension éthique, en ce sens que son discours accède à la catégorie de témoignage. En effet, ce discours n'est nullement semblable à d'autres types de discours car, tel que Chiantaretto (2005 : 110) explique, il est

authentifié par celui qui raconte et qui garantit, par l'acte même le constituant comme témoin, l'existence de l'événement raconté –un acte testimonial ainsi considéré engageant autant la responsabilité du témoin que de ceux auprès desquels il témoigne [...].

Il est témoin d'événements atroces. Ce qui plus est, il est en même temps l'objet direct de la haine de l'occupant, un ennemi qu'il faut pourchasser; bref, une victime pour laquelle il est « impensable [...] de suspendre la motivation éthique [...]: *ne jamais oublier* » (Azouvi, 2012: 359). Cela veut dire qu'on n'est pas en présence d'un témoin quelconque, mais d'un témoin à charge. La démarche diaristique, suivant des arguments de Gusdorf (1991b: 477) à propos de l'écriture autobiographique en général et qui sont susceptibles d'être appliqués avec justesse au cas de Werth, prétend « entretenir le souvenir des disparus » afin de garantir leur « permanence dans l'esprit des survivants » et d'assurer à leur égard une « présence spirituelle qui arrache les défunts à la solitude sans remède de l'oubli ». Seulement ainsi il croit pouvoir éviter ce qui semble inévitable à ses yeux les jours de la Libération : « La guerre va se coller à d'autres guerres dans le passé. La guerre n'est plus rien que deux dates, que les enfants réciteront. Il ne reste plus rien de la guerre que ce qu'il en faut pour le certificat d'études ou le bachot » (Werth, 1992b: 721-722).

Werth se dresse donc, en témoin privilégié de l'époque qui lui a été donnée de vivre. Il se considère de plein droit témoin car un témoin est

celui qui parle en son nom personnel, qui évite de rapporter des histoires dont il n'a pas été acteur ou témoin lui-même. Par conséquent, le témoin sérieux ne peut pas témoigner pour un régiment, et encore moins pour une division [...] ou un corps d'armée. [...] Pour être qualifié de témoin, un homme ne peut, ne doit, témoigner que de sa propre expérience (Rousseau, 2006: 9-10).

C'est ce que Ricœur (1972: 36) définit comme «témoin oculaire (ou auriculaire)» : «celui qui, ayant vu ou entendu, fait rapport sur un événement». L'expérience des événements récents, des événements que Werth est en train de vivre, le pousse à rejeter toute idée d'oubli. Si pendant les premiers temps de l'écriture de son journal, il se tenait fidèle à cette tâche plutôt parce qu'il voyait que le journal lui offrait « une forme plus apte à résister » (Boal, 1993: 203), au fur et à mesure que les événements rentrent dans une spirale de terreur et mort, le rôle de Werth et celui de son journal évoluent aussi et prennent une nouvelle direction, dans la mesure où il se redécouvre une identité: l'identité juive, et dans la mesure où il se saisit comme victime souffrante. L'écriture devient en même temps, dans une telle situation, une délivrance et une contrainte car il est témoin et il se doit d'écrire, d'écrire constamment. Pourtant il ne se perçoit pas simplement comme témoin oculaire qui, en mots de Renaud Dulong, repris par Chiantaretto (2005: 115) « présente l'événement en établissant une continuité physique entre le passé et le présent de la rencontre ». Dans son journal, Werth veut se montrer comme un témoin survivant car il « radicalise la valeur de l'acte de témoignage et la nature personnelle de l'attestation qui le sous-tend » (Chiantaretto, 2005: 116). Il est conscient de la charge de responsabilité qu'il a en-

dossée, une responsabilité à l'égard de lui-même mais une responsabilité à l'égard des autres, victimes comme lui ou destinataires potentiels de son écrit, qu'ils soient ses contemporains ou des lecteurs intemporels. On peut dire

[qu']il est doublement impliqué : par ce qu'il a vécu, par ce qu'il engage de lui-même en témoignant, mais il est aussi doublement responsable, au sens où il a à répondre de la relation à l'autre face à lui: dans la relation à ceux qui sont impliqués par son témoignage, dans la relation à ceux auprès desquels il témoigne. Il raconte donc ce que nul autre ne peut raconter à sa place, et engage sa responsabilité [...] quant à la vérité de ce qu'il raconte (Chiantaretto, 2005: 116-117).

Werth, en effet, comprend très bien la portée de son nouveau rôle. Le 22 mai 1944, suite à la lecture d'un article de Bernanos à la radio, sur les dernières heures d'un jeune homme de seize ans condamné à mort, il s'exprimait ainsi : « Nous sommes les témoins des derniers pas que fait l'enfant entre la prison et le peloton, les témoins responsables. Oui, responsables, dans la mesure où nous cédon au besoin de l'oubli, au besoin d'être délivrés de l'intolérable » (Werth, 1992b: 645). Le « je » cède la place au « nous ». C'est l'autre qui est convoqué et réuni dans son écriture, un « autre » qui va recevoir son message et de cette manière devenir à son tour responsable. Le témoignage de Werth est « un acte de certification » (Chiantaretto, 2005: 120) éloignant le destinataire d'une hypothétique position de spectateur passif et lui exigeant de prendre sur soi sa part de responsabilité. Ce témoignage de Werth ne reste pas tout simplement « dans une position intermédiaire entre une constatation faite par un sujet et une créance assumée par un autre sujet sur la foi du témoignage du premier » (Ricœur, 1972: 36). Il va au-delà, le destinataire du témoignage y est directement concerné. Ce qui plus est, Werth ne saurait dire « nous » qu'avec un horizon de liberté qui approche :

Dans la nuit, quelques coups de feu isolés, assez proches. Radio de minuit et demi: Montgomery déclare que la bataille de Normandie est gagnée, que les Allemands fuient, que les Alliés sont « aux lisières de Paris ». Cependant il semble bien que les Allemands quittent Paris. Cependant il est sûr que les Allemands quittent Paris. [...]

Nous ne savons pas où vont les détachements qui occupaient Paris. Nous ne savons pas si la *Gestapo*, elle aussi quitte Paris. Nous ne savons pas qui, demain, à Paris, tiendra le pouvoir. Nous ne savons rien, mais, comme on sent la mer avant de la voir, nous sentons la liberté (Werth, 1992b: 716).

C'est l'odeur de la liberté préconisant la victoire : « C'est la victoire. [...] Ces tanks passent et m'offrent ma part de victoire, ma part de liberté » (Werth, 1992b: 725)

pour pouvoir ainsi porter témoignage et faire sa déclaration afin de rendre justice à toutes les victimes.

Jusqu'ici on a analysé comment la découverte identitaire de Werth implique la montée de plusieurs échelons. Or il est certain que le premier et le plus important, celui qui est à la base de tous les autres, en est la prise de conscience de sa judéité. Toutes les autres manifestations identitaires, celle du témoin en l'occurrence, avec sa richesse de nuances, n'auraient pas de sens sans avoir trait à cette première découverte. C'est sous ce point de vue qu'il faut aborder brièvement un dernier point en aucune manière moins remarquable que les autres et qui met plus de lumière sur le sens et la portée du journal de Werth. Et pour cela il faut aller à la préface de son journal écrite à peine deux ans plus tard, en 1946. Après avoir fait mention des contenus de son journal, réalisés à partir « du minuscule, de la matière à oublier, de minces sensations » (Werth, 1992b: 35), comme si ce qu'il allait raconter n'était absolument pas important, on peut lire ces mots un tant soi peu surprenants : « Si je confronte aujourd'hui cette attention à mon "moi", elle me semble indécente » (Werth, 1992b: 35). Il existe un décalage entre les deux Werth : celui qui écrivait sous l'occupation, dans le présent des événements et celui qui est libre et qui va publier son texte a posteriori. Le ton dominant le discours de cette préface est celui de la justification. Encore une fois la présence du lecteur est convoquée et Werth prétend le conduire sur la manière de lire son texte. Que s'est-il passé entre temps ? Le propre Werth prétend faire la lumière sur cet aspect. La présence détachée de l'adversatif en tête de phrase va mettre l'accent sur ce qui lui a fait modifier le ton de tout son discours et sur la nouvelle perspective depuis laquelle la lecture doit être faite : « Mais j'ignorais à peu près les bureaux de supplice et les camps d'exterminations » (Werth, 1992b: 35).

En effet, Werth a compris qu'avec la reconnaissance de sa judéité, il a dû faire face à des situations qui l'ont mis en risque de mort. Il a subi des humiliations, il a eu peur, il est resté caché très longtemps. Un horizon noir s'est cerné sur lui en tant que cible des occupants et collaborateurs. En même temps il a été témoin direct et indirect des résultats du climat de violence brutale qui s'est abattu sur la France à tel point qu'il s'exclame : « La France entière devient un camp de concentration » (Werth, 1992b: 431). Et pourtant dans la préface il affirme, en faisant référence à la manière où le contenu de son journal doit être pris : « Cela explique beaucoup d'incertitudes, où d'autres que moi peut-être se reconnaîtront. Cela explique l'importance donnée à des faits insignifiants. Cela explique tel jugement sur l'Allemagne, à une époque où je ne savais rien des atrocités » (Werth, 1992b: 35). Il reconnaît expressément ne rien savoir sur ce qui se passait dans les camps. Par contre Werth se méprend sur cet aspect. Et il faut mettre en question cette affirmation car son propre journal le dément, car le 3 avril 1942, il affirme avec certitude :

Dans les camps de concentration, des internés (Espagnols, Juifs) jeunes et arrêtés en bonne santé sont, après quelques se-

maines, dans un tel état de déchéance physiologique qu'ils n'ont plus la force de se soulever de leurs paillasses et y laissent échapper leurs excréments sur eux (Werth, 1992b: 276).

Un an et demi plus tard, le 4 novembre 1943 il note ceci :

Le camp d'Auschwitz. On voudrait répondre par d'égaux tortures, par une mort qui serait éternellement torture. Et puis on est écrasé, anesthésié par cet atroce à la limite, par ce sadisme à l'infini. Jamais le châtement n'égalera le crime. Les brutes souffrent moins et meurent plus vite. Et rien n'empêchera que cela ait été fait (Werth, 1992b: 536).

La présence d'Auschwitz se laisse aussi sentir dans ces mots : « Par instants, je souhaite, – oh! je sais bien, c'est un faible souhait – d'être déporté au fond de la Pologne, d'être avec ceux qui souffrent, avec ceux qui souffrent le plus » (Werth, 1992b: 593). C'est-à-dire, il connaissait l'existence des camps et ce qui se passait à l'intérieur du pays, d'autant plus qu'il trouvait toujours les moyens de se tenir informé par d'autres sources que les journaux et la radio officiels qui étaient au service de la propagande nazi et qui cachaient ce type d'informations. C'est de cette façon qu'il a appris les massacres contre les Juifs en Pologne, dans les trains de la mort, une mise en œuvre de la solution finale :

Un ami d'Alain Bourdon, prisonnier évadé, a vu en gare de Varsovie des Polonais pendus. Il a vu des Juifs, poussés à coup de crosse dans les wagons. Quand un wagon était plein, bondé, les Allemands mitraillaient les Juifs qui, sur les marchepieds s'accrochaient, qui tentaient en vain d'entrer dans le wagon.

Le train emmenait les Juifs à quelques kilomètres. Les soldats les faisaient descendre et les mitraillaient (Werth, 1992b: 705).

Donc, il avait eu en quelque sorte accès à ces informations sur les camps qui depuis 1942 étaient filtrées par Radio-Londres. Il convient de rappeler que la Déclaration des Alliés a lieu le 17 décembre 1942 où l'on assurait que les Allemands mettaient « maintenant à exécution l'intention maintes fois exprimée par Hitler d'exterminer la population juive en Europe » (Azouvi, 2012: 21). Et aussi il avait pu se procurer l'information à travers la presse chrétienne, très active pendant cette période, par exemple.

Dans la préface Werth fait sentir d'une manière plus profonde tout le poids de l'humiliation, de la honte voire de la culpabilité pour ce qu'il a appris ultérieurement: l'existence des nombreux camps de concentration et d'extermination et les récits qui commencent à circuler tout au long de 1945 concernant la vie des Juifs là-dedans avec toute leur charge d'obscurité et d'inhumanité. Comme Azouvi (2012: 21) explique, l'extermination « n'a pu acquérir sa clarté que rétrospectivement ».

Werth paraît transmettre que son identité juive n'atteint pas sa plénitude sans cette identification totale avec la souffrance de ses frères européens. D'où la nécessité d'insister sur cette justification. S'il va faire sa déposition auprès d'un lecteur, sur sa foi, en toute lucidité, il ne peut pas mettre sous silence cette réalité. Alors, en paraphrasant les mots de Karl Jaspers, « si l'on veut que puisse se produire une conversion capable de nous renouveler à la source même de notre être » (Azouvi, 2012: 109), le journal de Werth n'aurait pu adopter d'autre forme que celle d'une déposition. Ce n'est qu'en déclarant en justice sous la foi du serment, qu'il est passé de l'existence à l'essence, par le pouvoir du discours autobiographique qui lui a permis de retrouver le sens de sa vie, la découverte de son identité. Et en se découvrant cette identité il est en mesure d'interpeller le lecteur qui lui non plus, ne pourra plus jamais rester indifférent.

En définitive, on a pu vérifier comment dans son journal,

Werth est le fruit d'une civilisation, mais il en est aussi le gardien. [...] L'essentiel de Werth c'est la direction de son effort. C'est la qualité de son regard, de sa préoccupation et de sa recherche. C'est la rectitude de sa démarche. Si sa phrase est solide, c'est qu'elle est un outil. Elle sert. Werth est si dense et sa démarche est si féconde que l'on peut, si l'on a lu Werth, faire de lui, en son absence, un véritable compagnon. [...] Werth enseigne à vivre (Heuré, 2006: 269).

Ces mots de Saint-Exupéry, rapportés par Heuré, résument assez bien la démarche d'écriture de *Déposition. Journal de guerre*, car dès le début Léon Werth va suivre une direction, il va se frayer un chemin, il va initier une ascension qui atteindra son point culminant dans la découverte de son identité.

Quand le monde commence à se déchirer pendant la guerre, Werth ne reste pas indifférent à ce que se passe autour de lui. Conscient de l'anéantissement général qui semble devenir la caractéristique dominante de l'époque et bien inséré dans des coordonnées spatio-temporelles précises, la France occupée par les nazis de 1940 à 1944 dans une Europe en guerre, lui, Werth, s'adonne à la tâche d'écrire un journal comme seule possibilité de salut personnel. En se fixant par l'écriture, il conquiert des moments d'éternité échappant ainsi aux griffes de la mort. Si le monde est fragmenté, discontinu et marche vers sa dissolution, Werth choisit la forme d'écriture de la fragmentation et de la discontinuité, une forme relevant du domaine autobiographique. Cela implique que sa démarche d'écriture sera toujours celle de la première personne. En montrant ces « je » successifs, il prétend rejoindre un « moi », atteindre une unité comme remède à la dissolution, une unité qui fasse sens à sa vie et à la vie. Il est vrai que pour y réussir Werth réalisera un pacte autobiographique qui est censé se baser sur les principes d'authenticité et de sincérité: c'est le propre Werth qui écrit et il s'engage à raconter la vérité, à être sincère sur ce qui arrive et sur ce qui lui arrive. Ce

qui revient à dire qu'il est question d'une identité, celle de Werth-auteur du discours et des contenus qui mettront en lumière l'essentiel, la portée et les conséquences de cette identité.

Il ne pourrait pas en être autrement. Quand un silence de mort règne dans le monde, Werth, dans le silence de la solitude, accède aux sommets de la création car, en se révélant par écrit il va se redécouvrir et il va redécouvrir ce qui est essentiel dans sa vie et qui détermine son existence : la recherche de son identité narrative devient donc l'enjeu de son journal, même à son insu.

Lors de cette recherche identitaire les événements jouent un rôle de premier ordre, car ceux-ci se présenteront à lui avec le constat d'une réalité existentielle personnelle jusqu'alors laissée de côté: sa judéité. Ce moment identitaire constituera pour Werth le premier pas de son parcours identitaire. Et pour la première fois il se découvre Juif, jusqu'au point de partager les sentiments des autres juifs: humiliation, crainte, peur, honte, culpabilité, dans un crescendo qui ne trouvera son point final qu'avec la publication du journal.

Dans son contexte vital de présence du mal, le fait d'avoir découvert son identité juive par le biais de l'écriture, lui met devant les yeux l'importance d'un autre aspect qui va enrichir cette identité: il est témoin de ce qui se passe autour, mais un témoin-victime, objet de la haine, de l'obsession et de la cruauté de l'occupant. Le projet de l'extermination totale des Juifs le touche directement. Il vit « l'autre Shoah ». Son journal devient donc l'espace de l'engagement personnel. Plus conscient de la réalité de la mort dans sa vie, Werth accorde à son écriture une nouvelle fonction: celle du témoignage, c'est l'écriture du témoin qui ne peut ni ne veut permettre que ce qui se passe avec les victimes soit oublié ou mis sous silence. Il convoque la présence d'un tiers auprès duquel il pourra porter témoignage. La réalité du pacte s'avère donc indispensable. Ce qui plus est, grâce au pacte, faisant valoir d'une part l'authenticité de son discours parce que c'est lui Werth qui écrit et personne d'autre; et faisant valoir d'autre part la vérité du contenu de ce discours discontinu et fragmenté, malgré la précarité des informations, Werth élève son témoignage au rang d'une déposition. Avec cette dernière démarche du journal, Werth est arrivé à la fin de son parcours identitaire.

Lui, Werth est Juif. Lui, Werth est témoin de la violence du climat d'extermination. Lui, Werth, a survécu aux horreurs. Lui, Werth fait de son journal une déposition auprès d'un lecteur qui plus que jamais ne pourra rester indifférent et qui deviendra à son tour responsable afin que la barbarie ne se reproduise plus.

Par le pouvoir de sa parole engagée, Werth, au demeurant, « nous enseigne à vivre ». En effet, la lecture de *Déposition* « nous rend donc sincères et véritables, ou tout simplement meilleurs » (Compagnon, 2007: 40).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AZÉMA, Jean-Pierre (1992): «Présentation», in L. Werth, *Déposition. Journal de guerre. 1940-1944*. Paris, Viviane Hamy, 9-19.
- AZOUVI, François (2012): *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*. Paris, Fayard.
- BOAL, David (1993): *Journaux intimes sous l'Occupation*. Paris, Armand Colin.
- BRAUD, Michel (2006): *La forme des tours. Pour une poétique du journal personnel*. Paris, Seuil.
- CAMARADE, Hélène (2007): *Écritures de la Résistance. Le journal intime sous le Troisième Reich*. Toulouse, Presses Universitaires Le Mirail.
- CARRON, Jean-Pierre (2002): *Écriture et identité. Pour une poétique de l'autobiographie*. Bruxelles, OUSIA.
- CAUQUELIN, Anne (2003): *L'exposition de soi. Du journal intime aux Webcams*. Paris, Éditions Eshel.
- CHIANTARETTO, Jean-François (2005): *Le témoin interne. Trouver en soi la force de résister*. Paris, Aubier-Flammarion.
- COMPAGNON, Antoine (2007): *La littérature, pour quoi faire?* Paris, Collège de France / Fayard.
- CRU, Jean-Norton (2006): *Témoins*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- CURATOLO, Bruno & François MARCOT [dirs.] (2011): *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance. France-Belgique-Pologne 1940-1945*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DELORME, Julie (2007): «De la prison à la représentation: transgression et parole littéraire chez Marie Gagnon et Sergio Kokis», in J. Bessière et J. Maár (dirs.), *L'écriture emprisonnée*. Paris, L'Harmattan, 63-74.
- GUSDORF, Georges (1991a): *Lignes de vie 1. Les écritures du moi*. Paris, Odile Jacob.
- GUSDORF, Georges (1991b): *Lignes de vie 2. Auto-bio-graphie*. Paris, Odile Jacob.
- HEURÉ, Gilles (2006): *L'insoumis Léon Werth 1878-1955*. Paris, Viviane Hamy.
- KANTCHEFF, Christophe (1995): «Werth, un fantôme et des revenants», in L. Werth. *Impressions d'audience. Le procès Pétain*. Paris, Viviane Hamy, 7-22.
- LAFFITTE, Michel (2011): «Étude comparative de journaux intimes de Juifs sous l'Occupation», in B. Curatolo et F. Marcot (dirs.), *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance. France-Belgique-Pologne 1940-1945*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 311-321.
- LE BRIS, Michel et Jean ROUAUD [dirs.] (2010): *Je est un autre. Pour une identité-monde*. Paris, Gallimard.
- LEJEUNE, Philippe (1996): *Le pacte autobiographique*. Paris, Éditions du Seuil.
- LEJEUNE, Philippe (2005): *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*. Paris, Éditions du Seuil.

- REY, Alain [dir.] (2005): *Dictionnaire culturel en langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert – Sejer.
- RICCEUR, Paul (1972): « L'herméneutique du témoignage », in E. Castelli (dir.), *Le témoignage*. Paris, Aubier, 35-61.
- RICCEUR, Paul (1985): *Temps et récit. III. Le temps raconté*. Paris, Éditions du Seuil.
- RICCEUR, Paul (1990): *Soi-même comme un autre*. Paris, Éditions du Seuil.
- ROUSSEAU, Frédéric (2006): «Pour une lecture critique de *Témoins*», in J.-N. Cru, *Témoins*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 3-52.
- SAINT-CHERON, Michaël de (2008): *Entretiens avec Élie Wiesel 1984-2000*. Paris, Parole et Silence.
- SAINT-EXUPÉRY, Antoine de (1982): *Écrits de guerre 1939-1944*. Paris, Gallimard.
- SAIZ CERREDA, María Pilar (2007): *Cartas íntimas de Antoine de Saint-Exupéry. Entre la soledad y el amor*. Pamplona, EUNSA.
- SAIZ CERREDA, María Pilar (2012): «Entrevista: tres preguntas a Philippe Lejeune». *RILCE. Revista de Filología Hispánica* 28/1 (M. P. Saiz Cerreda & R. Baena [éds.], *Identidad y representación en el discurso autobiográfico*), 49-56.
- STEEL, James (1991): *Littératures de l'ombre*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- STEINER, George & Ramin JAHANBEGLOO (1992): *Entretiens*. Paris, Éditions du Félin.
- TODOROV, Tzvetan (1990): *Face à l'extrême*. Paris, Éditions du Seuil.
- WERTH, Léon (1990): *Clavel Soldat*. Paris, Viviane Hamy [1^e éd.: 1919].
- WERTH, Léon (1992a): *33 jours*. Paris, Viviane Hamy.
- WERTH, Léon (1992b): *Déposition. Journal de guerre. 1940-1944*. Paris, Viviane Hamy [1^e éd.: 1946].
- WERTH, Léon (1995): *Impressions d'audience. Le procès Pétain*. Paris, Viviane Hamy.